

## TABLE DES MATIERES

<b>TABLE DES MATIERES</b>	<b>1</b>
<b>1. QU'EST-CE QUE LE TRAVAIL PERSONNEL D'APPROFONDISSEMENT ?</b>	<b>2</b>
<b>2. CRITÈRES DE PRÉSENTATION</b>	<b>3</b>
<b>3. STRUCTURE DU DOSSIER</b>	<b>3</b>
<b>4. PLANIFICATION ET ORGANISATION DU TPA</b>	<b>4</b>
<b>5. ÉLABORATION DU DOSSIER</b>	
5.1. L'introduction	5
5.2. Le développement	5
5.3. La conclusion	6
5.4. Le bilan personnel	6
5.5. Le processus d'élaboration	6
<b>6. CONSEILS DE PRESENTATION</b>	
6.1. Les illustrations	7
6.2. Les références bibliographiques	8
6.3 Référence en bas de page	8
6.4. Table des matières	9
6.5 La page de titre	9

### 1. QU'EST-CE QUE LE TRAVAIL PERSONNEL D'APPROFONDISSEMENT ?

En dernière année d'apprentissage, un TRAVAIL PERSONNEL D'APPROFONDISSEMENT (TPA) fait partie des examens de Culture générale. Il a pour but de montrer que vous êtes capable d'élaborer de manière autonome un dossier de recherche en exerçant votre sens critique et en défendant vos propres opinions.

C'est un travail personnel, c'est-à-dire qu'on reconnaît l'auteur du travail par le choix du sujet, la recherche et l'utilisation des documents, la qualité de la synthèse et les idées personnelles qu'il aura défendues.

Votre TPA sera évalué sur la base de trois notes:

1. **le dossier écrit de 10 à 15 pages;**
2. **la présentation et la défense orale de 30 minutes;**
3. **le processus d'élaboration.**

Chacune de ces notes compte pour 1/3 de la note finale. Le TPA lui-même comptera ensuite pour 1/3 dans la note finale de Culture générale.

Pour vous permettre de développer un sujet qui vous tient à cœur, et un travail dont vous serez fier, vous trouverez pour vous aider :

votre **enseignant-e** de culture générale qui vous assistera dans les différentes étapes de votre travail, notamment le choix du sujet, la recherche et la synthèse d'informations, l'élaboration du plan, la correction de vos brouillons, le respect des échéances ;

la **bibliothécaire** du site de Ternier qui s'efforcera de répondre à toutes vos questions concernant la documentation ;

une **salle d'informatique** pour taper votre manuscrit et pour faire des recherches sur Internet ;

ce **guide méthodique** qui vous présente les exigences à remplir pour réussir un travail personnel de qualité, conforme aux attentes de l'école ;

les **grilles d'évaluation** pour l'oral, l'écrit et le processus d'élaboration; elles vous aideront à vérifier que vous avez suivi toutes les étapes demandées.

#### La problématique

Vous choisissez vous-même le sujet de votre TPA avec la restriction qu'il doit s'inscrire dans le cadre d'un thème général commun à tout le centre d'enseignement professionnel. Le thème de cette année est

**“ NOTRE SOCIETE: EN PROGRES OU EN REGRESSION ? ”**

Votre sujet doit s'articuler autour d'une " problématique ", c'est-à-dire d'une question principale qui pose un problème, qui suscite la réflexion. Voici quelques exemples:

- **Les énergies renouvelables seront-elles les énergies de demain ?**
- **Parviendra-t-on à éradiquer la faim dans le monde au XXI<sup>ème</sup> siècle ?**
- **Les nouvelles technologies permettent-elles d'améliorer notre vie ?**
- **La restauration rapide (fast-food) va-t-elle se généraliser ?**
- **Faut-il sortir du nucléaire ?**
- **Peut-on lutter contre le réchauffement climatique ?**
- **L'égalité salariale homme/femme sera-t-elle un jour une réalité ?**
- **Peut-on supprimer la corruption ?**
- **L'usage de la violence est-il justifiable ?**
- **Doit-on sacrifier sa sphère privée pour plus de sécurité ?**

...

### 2. CRITERES DE PRESENTATION

- ✓ pages blanches de format **A4** imprimées sur un seul côté
- ✓ pages **numérotées**  
*Attention! La page de titre ne se numérote pas et ne compte pas dans la numérotation des pages*
- ✓ mise en forme **homogène** (l'équilibre et l'harmonie des pages doivent être respectés)
- ✓ longueur : environ **3000 mots**, non compris la page de titre, la table des matières, la bibliographie, les illustrations et les annexes.

*Pour ce faire, vous devez, après avoir ouvert votre document, cliquer sur l'onglet "Outils", puis dans le menu déroulant sur "Statistiques" et vous obtiendrez le nombre de mots que vous avez écrits.*

- ✓ document **relié** à produire en **trois exemplaires** (y compris l'original) :
  - ☞ pour l'enseignant-e de Culture générale
  - ☞ pour le-la juré-e de la présentation orale
  - ☞ **pour l'apprenti-e**

Une version informatisée en sera remise à votre enseignant pour l'analyse sur "Compilatio", logiciel permettant la détection du plagiat (copier-coller).

### 3. STRUCTURE DU DOSSIER

**Le travail personnel doit contenir :**

- ✓ une page de titre
- ✓ une table des matières
- ✓ une introduction
- ✓ le développement du sujet en différentes parties (aspects)
- ✓ une conclusion
- ✓ un bilan personnel
- ✓ la liste des références bibliographiques
- ✓ les illustrations à intégrer au texte de manière pertinente.

**Le travail personnel peut également contenir :**

- ✓ des annexes (illustrations complémentaires, interviews, ...)
- ✓ des remerciements

**4. PLANIFICATION ET ORGANISATION DU TPA**

No	Du...	Au...	Tâches / échéances
1	16.10.2017	20.10.2017	Présentation des exigences du TPA et prise de connaissance des documents. Recherche du sujet et de la problématique.
	23.10.2017	27.10.2017	<i>Vacances d'octobre</i>
2	30.10.2017	03.11.2017	Recherche de documents, questions secondaires.
3	06.11.2017	10.11.2017	
4	13.11.2017	18.11.2017	Rendez-vous individuels Objectif (s):
5	20.11.2017	24.11.2017	Rendez-vous individuels Objectif (s):
6	27.11.2017	01.12.2017	
7	04.12.2017	08.12.2017	Rendez-vous individuels. Objectif (s):
8	11.12.2017	15.12.2017	Rendez-vous individuels Objectif (s):
	18.12.2017	22.12.2017	<i>Libération des coiffeuses, des boulangers-pâtisseries et des confiseurs</i> <b>Activités sur le TPA suspendues pour les autres métiers</b>
	25.12.2017	07.01.2018	<i>Vacances de Noël</i>
9	08.01.2018	12.01.2018	
10	15.01.2018	19.01.2018	Rendez-vous individuels <b>Objectif (s):</b>
11	22.01.2018	26.01.2018	Rendez-vous individuels Objectif (s):
12	29.01.2018	02.02.2018	
13	05.02.2018	09.02.2018	<b>Remise du TPA au maître de CG.</b> <b>Date et heure:</b> ..... <i>Préparation de la présentation orale</i>
	12.02.2018	16.02.2018	<i>Vacances de février</i>
14	19.02.2018	23.02.2018	<b>Présentations orales</b>
15	26.02.2018	02.03.2018	<b>Présentations orales</b>

Une semaine jour pour jour après la date de remise de la 13<sup>ème</sup> semaine, **l'élève qui n'aura toujours pas remis son travail perd le droit à la présentation orale et ne pourra pas se présenter à l'examen final de CG.** La procédure de qualification ne sera dès lors pas achevée et par conséquent, le titre pas délivré. Le CFC sera obtenu une fois le TPA réalisé, rendu, évalué et l'examen final passé.

**5. ELABORATION DU DOSSIER**

**5.1. L'introduction**

Lorsque vous rédigez l'introduction, vous devez expliquer **vos motivations**, préciser **les objectifs** et donner le plan de votre travail. Vous indiquerez:

- **pourquoi vous avez choisi ce sujet**
- **le lien avec le thème général "Changer le monde"**
- **la question principale (problématique du sujet)**
- **par quels aspects vous allez l'aborder et les questions auxquelles vous allez répondre (organisation du travail).**

**5.2. Le développement**

Vous aborderez votre sujet sous l'angle de trois, voire quatre aspects choisis dans la liste suivante :

- |           |                         |              |
|-----------|-------------------------|--------------|
| ▪culture  | ▪économie               |              |
| ▪droit    | ▪éthique                | ▪politique   |
| ▪écologie | ▪identité/socialisation | ▪technologie |

**Aspects transversaux: histoire, genre et développement durable**

Chaque aspect s'organise autour d'une sous-question, construite à partir de la question principale. Pour répondre à chacune de ces sous-questions, vous devez effectuer :

- **une synthèse de deux documents au minimum réunis par vos soins (vous pouvez citer le texte, sans oublier de donner vos sources)**
- **un commentaire des informations mises en évidence, permettant d'expliquer le sujet**
- **un paragraphe argumentatif pour faire valoir votre avis.**

Votre texte sera donc d'une part *informatif-explicatif*, d'autre part *argumentatif*.

Toutes les informations que vous présenterez et tous les avis argumentés que vous développerez dans **vos trois questions secondaires contribueront à répondre à votre question principale** dans la *conclusion* du TPA.

**Exemple de problématique**

SUJET \_\_\_\_\_

QUESTION PRINCIPALE

\_\_\_\_\_ ?

QUESTIONS SECONDAIRES

ASPECT 1. \_\_\_\_\_ ?

ASPECT 2. \_\_\_\_\_ ?

ASPECT 3. \_\_\_\_\_ ?

**Ma problématique**

SUJET \_\_\_\_\_

QUESTION PRINCIPALE

\_\_\_\_\_ ?

QUESTIONS SECONDAIRES

ASPECT 1. \_\_\_\_\_ ?

ASPECT 2. \_\_\_\_\_ ?

ASPECT 3. \_\_\_\_\_ ?

**5.3. La conclusion**

Votre travail doit se terminer par une conclusion. Elle vous permet :

- **de faire une synthèse de votre travail** en reprenant les idées principales et en les mettant en valeur;
- **de répondre à la question principale** en tenant compte de ces observations;
- **de prendre position sur le problème traité** en commentant la-les réponse-s apportée-s à la question principale;
- **d'ouvrir de nouvelles pistes de réflexion**, si le sujet le permet.

**5.4. Le bilan personnel**

Il donne votre appréciation personnelle sur l'ensemble des étapes du travail, de la recherche des documents à la réalisation du dossier. Il doit indiquer:

- **La synthèse de la démarche suivie.** Pour ce faire, vous utiliserez les notes d'entretien des rencontres avec votre enseignant-e et vous en proposerez une synthèse;
- **les principaux obstacles rencontrés** et votre méthode pour les surmonter;
- **ce que vous avez appris à faire en préparant votre travail;**
- **un regard critique sur votre travail achevé** (qu'amélioreriez-vous dans votre travail?)

**5.5. Le processus d'élaboration**

Le processus d'élaboration est évalué par l'enseignant-e lors des entretiens, dont les objectifs sont connus des apprenti-e-s au préalable. Les entretiens permettent de se faire une idée des démarches effectuées et de leur succès.

Votre bilan personnel sera pris en compte dans le processus d'élaboration.

**ATTENTION !**

Il s'agit d'un travail **personnel**. Le copier-coller est donc **interdit** ! Il sera sévèrement sanctionné dans l'évaluation. Si vous devez citer un auteur, il faut que le lecteur sache que ce ne sont pas vos propres mots. Vous indiquerez donc le passage cité entre guillemets et vous mentionnerez clairement vos sources en bas de page (exemple : page 8 de ce Guide).

**6. CONSEILS DE PRESENTATION**

**6.1. Les illustrations**

Votre travail doit également contenir une illustration au minimum par aspect afin de préciser ou concrétiser une explication que vous donneriez dans le texte.

Les illustrations peuvent être des :

- ✓ **photos,**
- ✓ **dessins,**
- ✓ **graphiques,**
- ✓ **caricatures,**
- ✓ **tableaux,**
- ✓ **cartes,...**


Elles doivent être réparties harmonieusement dans votre dossier et pertinentes, en respectant les critères suivants :

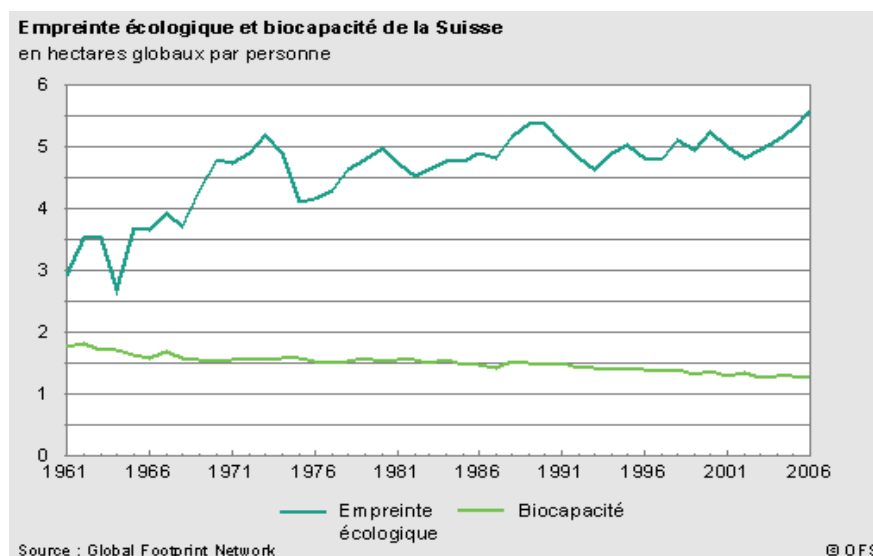
- elles sont en rapport avec le sujet que vous traitez;
- elles complètent l'information donnée par votre texte;
- elles facilitent la compréhension de votre texte;
- elles peuvent donner envie de lire votre travail.

Quel que soit le sujet du dossier, les illustrations permettent de l'enrichir. Néanmoins, pour qu'elles assurent cette fonction, il faut:

- choisir des illustrations dont la **qualité** est **suffisante**, même photocopiées
- donner la **référence bibliographique de l'illustration** (s'il s'agit de photos personnelles, il faut l'indiquer aussi)
- accompagner l'illustration d'une **légende précise** (que voit-on?)

**Exemple:**

Légende 



Source : Office fédéral de la statistique, juillet 2010,  
<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/21/03/01.html>

### **6.2. Les références bibliographiques**

L'utilisation, la copie, même partielle, d'un article de journal, d'un extrait de livre, d'une brochure, d'une revue, d'un dvd oblige de citer les références, c'est-à-dire les indications précises permettant de l'identifier. En outre, la qualité et la diversité de vos sources sont importantes, car elles sont un indice du sérieux de votre travail de recherche et de réflexion.

**Les références bibliographiques doivent être présentées selon l'ordre et les modèles suivants :**

#### **a) Dictionnaire et encyclopédies**

**Exemple :** Robert *micro poche*, Paris, Dictionnaire le Robert, 2016.

#### **b) Livres**

Nom et prénom de l'auteur, *Titre de l'ouvrage en italique*, éditeur, lieu d'édition, (année), nombre de pages.

**Exemple :** WERBER Bernard, *Les Fourmis*, Paris, Albin Michel, 1991, 313 p.

#### **c) Revues et articles de journaux**

Nom et prénom de l'auteur, Titre de l'article entre guillemets, le mot IN (qui signifie "dans") suivi du titre du périodique en italique, du numéro, du mois et de l'année de sa parution et des pages concernées.

**Exemple :** LOVEY Catherine, Travail, "A qui profite vraiment le temps partiel ?", in *l'Hebdo*, N° 8, février 1999, pp. 48-54.

**d) Internet :** il faut donner une référence complète : auteur, adresse du site ou de la page, (collectivité publique, association, école ...), date de consultation.

**Exemple :** Collectif, *Le rapport 2015 d'Amnesty International*, [www.amnesty.ch/AIF/INFO/rapanu.html](http://www.amnesty.ch/AIF/INFO/rapanu.html), site consulté le 12.01.2016

#### **e) DVD**

S'il n'y a pas de nom d'auteur, on indiquera très précisément le titre du DVD avec le nom de la maison qui l'a produit et la date du © (copyright).

**Exemple :** GASSMANN Didier, *Chez soi ailleurs*, Production: Films pour un seul monde, 23.11.2013

#### **f) Films et documentaires**

**Exemple :** "Le grand voyage de Charles Darwin", réalisé par VON FLOTOW Katharina et SCHULER Hannes, Arte, 2009, 90 minutes.

#### **g) Interview: personne interviewée, fonction, lieu date.**

**Exemple :** SAUVAIN Bernard, doyen de l'enseignement général au CFPT, Petit-Lancy, 23.09.2014

### **6.3. Référence en bas de page**

Dans votre texte, la phrase ou les phrases empruntées à l'auteur se mettent entre guillemets ou en italique. **Une citation reprend les mots exacts et ce, jusqu'à la ponctuation.** De plus, le nom de l'auteur et le titre de l'ouvrage, suivis du numéro de page doivent figurer en bas de page. Pour ce faire, la meilleure solution consiste à utiliser dans *Word* ou *Open Office*, « Insertion » puis « Insertion notes de bas de page ».

**Exemple :** L'illustration la plus frappante de la standardisation des produits, c'est Henry Ford qui la donne lorsqu'il dit : « *Je peux fournir une voiture de n'importe quelle couleur, pourvu qu'elle soit noire.* »<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> DURAND Paul, "La couleur des voitures, une science?", in *Sciences Humaines*, N° 41, mai 1994, p. 32.



**6.4. La table des matières**

L'organisation de votre travail apparaît dans la table des matières.

Elle sert à présenter les questions traitées dans un ordre déterminé. Elle figure juste après la page de titre. C'est seulement lorsque vous aurez terminé de rédiger et de mettre en place votre dossier que vous pourrez élaborer la table des matières. Il faudra que vous indiquiez :

- **le titre des différentes parties (chapitres) du dossier et de ses sous-titres**
- **la numérotation des pages correspondantes.**

La table des matières indique le titre de chaque chapitre, avec le numéro de la page où il commence **uniquement**.

Exemple : se référer à la page 1 du guide méthodique.

**6.5. La page de titre (modèle)**

CFP SHR– Culture générale
<b>Titre du dossier personnel</b>
(illustration éventuelle)
Nom Prénom Profession / classe Année scolaire

***L' éventuelle illustration de la page de titre doit avoir une légende et une source qui figurent au verso en bas.***